



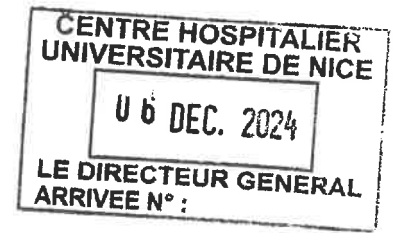
# UNION SYNDICALE DES HOSPITALIERS DE NICE

## CHU DE NICE

4, Avenue reine Victoria – CS91179 – 06003 Nice cedex / Tel : 04.92.03.44.73

Monsieur le Directeur Général  
Du CHU de NICE  
Grand-hôtel – 4<sup>ème</sup> étage  
HOPITAL DE CIMIEZ

Nice le 6 décembre 2024



**Objet** : Préavis de grève spécifique IBODE

Monsieur le Directeur Général,

Par ce courrier nous déposons auprès de vous un préavis de grève local de 24h à partir du **12 décembre 2024** pour l'ensemble des personnels infirmier-es de blocs opératoires du CHU de Nice conformément au 3<sup>ème</sup> alinéa de l'article 3 de la loi n°777 du 31 Juillet 1963.

Sous réserve d'une solution satisfaisante aux personnels concernés intervenue dans le cadre des dispositions des articles 1<sup>er</sup> et 3 (dernier alinéa) de la loi précitée du 31 Juillet 1963 des cessations concertées du travail prendront effet.

Pour les agents soumis à des services continus et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent les jours et horaires précités, le préavis doit couvrir les agents en amont et en aval de ces journées.

### Au niveau national :

Les infirmiers de blocs opératoires, les IBO, les EIBO se mobilisent le jeudi 12 décembre 2024 pour revendiquer :

- L'abrogation du décret n° 2024-954 du 23 octobre 2024 relatif aux conditions de réalisation en bloc opératoire des actes et activités mentionnés à l'article R.4311-11-1 du code de la santé publique par les infirmiers d'Etat.
- L'obligation de formation à la spécialité de tous les IBODE pour pouvoir travailler au bloc et garantir l'exclusivité de fonction et pour ce faire l'augmentation des financements des formations dès le PLFSS 2025
- Le maintien et le renforcement des moyens financiers alloués aux instituts de formation des infirmiers de bloc opératoire.
- La reconnaissance de la plus-value des IBODE au niveau de l'amélioration continue de la qualité des soins dans les blocs opératoires.
- La création d'une grille salariale linéaire avec un bornage indiciaire en adéquation avec le niveau du diplôme (Bac+5).
- La reconnaissance de la pénibilité par le biais d'un départ à la retraite à 57 ans sans décote.

La CGT appelle à des rassemblements le 12 décembre 2024 devant les instituts de formation des IBODE pour défendre cette profession règlementée d'IBODES

### Au niveau local :

- Le retrait du projet sur l'évolution de l'organisation des blocs opératoire du CHU de Nice
- L'embauche immédiat d'infirmiers IBODE

Dans l'attente nous vous demandons de prendre toute disposition dans le respect du droit de grève, à commencer par l'application pleine et entière de la loi de Juillet 1963 en matière de négociation préalable ou de concertation prévue par la circulaire n°2 du 4 Août 1981.

Nous vous rappelons que nos organisations savent prendre leurs responsabilités pour assurer la sécurité et les soins aux malades dans la limite des moyens humains et matériels. (Dans le cas d'une négociation du service minimum en accord avec la Direction).

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Stéphane GAUBERTI  
Secrétaire Général  
Syndicat CGT CHU de Nice

U S H N  
CHU Hôpital de Cimiez  
Reine Victoria 06003 Nice cedex 1  
Tel. 04 92 03 44 73 Fax. 04 92 03 43 67  
Mail : cgt-ol@chu-nice.fr